

Informations générales sur l'anesthésie de l'enfant

Ce document est destiné à vous informer sur l'anesthésie pour aborder cette étape sereinement avec votre enfant. Lisez-le attentivement, afin de pouvoir donner votre consentement à la procédure anesthésique qui vous sera proposée par le médecin Anesthésiste-Réanimateur pour votre enfant.

Qu'est-ce que l'anesthésie ?

L'anesthésie est un ensemble de techniques permettant la réalisation d'un acte chirurgical ou médical en supprimant ou en atténuant la douleur. Il existe 2 types d'anesthésie : l'anesthésie générale et l'anesthésie loco-régionale, parfois appelée à tort « anesthésie locale ».

- **L'anesthésie générale** est un état comparable à un sommeil profond et contrôlé, nécessitant une assistance respiratoire, produit par l'injection intraveineuse de médicaments et/ou par la respiration de vapeurs anesthésiques.
- **La sédation** en est une forme plus "légère", qui consiste à administrer des médicaments pour induire un état de relaxation ou de somnolence. Elle peut être légère, modérée ou profonde, en fonction de l'intervention. Contrairement à l'anesthésie générale, elle n'entraîne pas de perte totale de conscience et permet de respirer spontanément. Elle est utilisée seule lors d'actes peu invasifs, ou en association avec une anesthésie loco-régionale.
- **L'anesthésie loco-régionale** permet de n'endormir qu'une partie du corps, en bloquant temporairement les nerfs de cette région par l'injection localisée d'un produit anesthésique. Elle peut être combinée à une anesthésie générale afin d'optimiser le contrôle de la douleur post-opératoire, ou être utilisée seule lorsque l'opération le permet, en associant une éventuelle sédation selon les besoins de votre enfant.

Toute anesthésie réalisée pour un acte non urgent nécessite une consultation spécifique préalable afin d'évaluer l'état de santé de votre enfant et de vous informer sur les options anesthésiques. Vous et votre enfant pourrez poser toutes les questions que vous jugerez utiles et exprimer vos préférences. Le type d'anesthésie sera déterminé en fonction de l'acte prévu, de l'état de santé de votre enfant et du résultat des examens complémentaires éventuellement prescrits (non systématiques). Le choix final relève de la décision et de la responsabilité du médecin Anesthésiste-Réanimateur qui pratiquera l'anesthésie.

Comment votre enfant sera surveillé pendant l'anesthésie et à son réveil ?

Pour garantir la sécurité de votre enfant, certaines questions vous seront posées par de nombreux soignants (identité, nature et côté de l'intervention, allergies éventuelles, etc.).

L'anesthésie, quel que soit son type, se déroule dans une salle équipée d'un matériel adapté à l'âge de l'enfant et régulièrement vérifié. Tout ce qui est en contact avec le corps est soit à usage unique, soit désinfecté ou stérilisé.

En fin d'intervention, votre enfant sera conduit dans une salle de surveillance post-interventionnelle (salle de réveil), avant de regagner sa chambre. En fonction de son âge et avec l'accord de l'équipe soignante, vous pourrez dans la plupart des cas rejoindre votre enfant en salle de réveil (un seul parent accepté).

Durant l'anesthésie et pendant son passage en salle de réveil, votre enfant sera surveillé de manière continue, sous la responsabilité d'un médecin Anesthésiste-Réanimateur assisté par un personnel qualifié.

Quelles sont les règles du jeûne pré-opératoire ?

Il est indispensable d'être à jeun avant toute intervention, quel que soit le type d'anesthésie.

Pour les solides, boissons lactées, épaisses ou non claires : arrêt strict au minimum 6 heures avant l'intervention.

Pour le lait maternel ou maternisé : arrêt strict au minimum 4 heures avant l'intervention.

Pour les boissons claires (uniquement : eau plate / jus de pomme ou de raisin / eau avec du sirop) : arrêt strict au minimum 2 heures avant l'intervention.

Quels sont les risques de l'anesthésie ?

Tout acte médical, même réalisé avec compétence et dans le respect des données acquises de la science, comporte un risque. Les conditions actuelles de surveillance de l'anesthésie et de la période du réveil permettent de dépister rapidement la survenue d'anomalies et de les traiter. Aussi, les complications graves de l'anesthésie, qu'elles soient cardiaques, respiratoires, neurologiques, allergiques ou infectieuses, sont devenues très rares.

En dehors des complications graves, l'anesthésie et la chirurgie sont parfois suivies d'événements désagréables. Ces risques et inconvénients ne surviennent pas systématiquement. Ils sont aussi fonction la sensibilité de votre enfant, de son état de santé, de la durée et du mode d'anesthésie.

Quels sont les inconvénients et les risques propres à l'anesthésie générale ?

Des nausées et vomissements au réveil sont possibles, bien que moins fréquents grâce aux progrès médicaux. Les accidents par inhalation lors de vomissements sont très rares si les consignes de jeûne sont bien respectées. L'introduction d'un tube dans la trachée (intubation) ou dans la gorge (masque laryngé) pour assurer la respiration pendant l'anesthésie peut provoquer des maux de gorge ou un enrouement passager.

Des traumatismes dentaires peuvent survenir, d'où l'importance de signaler toute fragilité dentaire ou dent de lait mobile lors de la consultation.

La position prolongée sur la table d'opération peut provoquer des compressions, notamment de certains nerfs, entraînant un engourdissement ou, exceptionnellement, la paralysie d'un membre. Dans la majorité des cas, les symptômes disparaissent en quelques jours ou semaines.

Dans les heures suivant l'anesthésie, des troubles passagers de la mémoire, de l'attention et du comportement de l'enfant peuvent survenir. Une possible faiblesse musculaire nécessite une surveillance lors du lever pour éviter toute chute. Une rougeur douloureuse, parfois suivie d'une ecchymose, au niveau de la veine dans laquelle les produits ont été injectés peuvent s'observer, avant de disparaître en quelques jours.

Tous les symptômes précédemment cités sont habituellement passagers et leur persistance doit vous inciter à consulter.

Des complications imprévisibles comportant un risque vital comme une allergie grave, une hyperthermie maligne, un arrêt cardiaque, une asphyxie, sont extrêmement rares. Quelques cas sont décrits alors que des centaines de milliers d'anesthésies de ce type sont réalisées chaque année en France.

Quels sont les inconvénients et les risques propres à l'anesthésie loco-régionale ?

Les interventions réalisées dans notre établissement, concernant les enfants, ne peuvent bénéficier que très rarement d'une anesthésie loco-régionale. Il s'agit le plus souvent d'un complément à une anesthésie générale. Si votre enfant devait se trouver dans cette situation, les modalités de l'anesthésie vous seraient expliquées lors de la consultation.

Qu'en est-il de la douleur post-opératoire ?

Après l'intervention, quel que soit l'âge de votre enfant, des médicaments seront prescrits pour calmer sa douleur. Celle-ci est évaluée systématiquement et régulièrement, au moyen de tests adaptés à chaque âge, afin de pouvoir y apporter le traitement le mieux adapté.

La morphine ou un de ses dérivés est prescrite pour toutes les douleurs intenses aiguës. Des effets secondaires peuvent se manifester : nausées, démangeaisons, somnolence, rétention urinaire, constipation. Une complication comme la dépression respiratoire reste exceptionnelle. Dans tous les cas une thérapeutique bien codifiée est immédiatement prescrite.

Qu'en est-il de la transfusion sanguine ?

S'il existe une probabilité pour que votre enfant soit transfusé pendant ou après son opération, vous recevrez une information spécifique concernant les techniques et le risque transfusionnel.

L'organisation du service d'anesthésie

Pour une meilleure organisation des soins, les médecins Anesthésistes-Réanimateurs travaillent en équipe. Le médecin qui pratique l'anesthésie n'est pas obligatoirement celui que vous avez rencontré en consultation, qui a alors transmis le dossier médical de votre enfant à son confrère. De même, au cours de la période post-opératoire, vous et votre enfant pourrez être amenés à rencontrer d'autres membres de l'équipe.

Accord et consentement des parents pour la procédure anesthésique

Je soussignés M./Mme et M./Mme confirmons avoir été informés lors de la consultation d'anesthésie de la procédure prévue et des alternatives, de leur déroulement, ainsi que des risques possibles. Nous attestons avoir compris ces informations et que des complications restent possibles malgré les précautions prises. Ce document ne constitue pas une décharge de responsabilité médicale du médecin Anesthésiste-Réanimateur. Nous donnons notre consentement libre et éclairé pour les mesures d'anesthésie proposées pour notre enfant, incluant toute modification médicamenteuse nécessaire, ainsi que pour une éventuelle transfusion sanguine ou administration de médicaments dérivés du sang si jugée indispensable.

Date

Signatures des 2 parents
ou représentant légal